

QUELLE POLITIQUE D'ACCUEIL EN PAYS SUD ?

- Le mardi 26 janvier 2010 - De 09h00 à 12h30 -
- Salle de La Manutention - Espace Delaroche à EMBRUN -

Dans quel objectif ?

« Le Pays S.U.D souhaite initier aux côtés de ses élus la mise en place d'une politique d'accueil permettant d'inciter l'installation de nouveaux habitants (notamment actifs), de fixer les populations résidentes et de fidéliser les populations touristiques ».

Pour qui ?

Cette réunion s'adresse aux élus des Communes et Communautés de Communes du Pays SUD, à leurs techniciens et aux membres du Conseil de Développement du Pays SUD.

Quels attendus ?

Cette réunion doit permettre une réflexion commune à la notion d'accueil sur notre territoire en vue de dégager les axes de travail prioritaires à décliner en actions opérationnelles, notamment dans le cadre du programme européen LEADER du « Pays SUD : une terre d'accueil, des montagnes de services ».

QUELLE POLITIQUE D'ACCUEIL EN PAYS SUD ?

- PROGRAMME -

■ **09h00 – 09h30 : Accueil des participants et discours d'introduction** (M. LANFRANCHI)

■ **09h30 – 10h45 : Temps d'information et témoignages**

- Politique d'accueil et d'attractivité : enjeux, cadres et méthodes (M. PINEAU du Collectif Ville Campagne)
- Contexte de l'accueil en Pays SUD (Membres du Conseil de Développement du Pays SUD)
- Témoignage sur la mise en œuvre d'une politique d'accueil en Pays Saint-Lois (M. QUINQUENEL, Vice-président du Conseil Général de la Manche et Président du Pays Saint-Lois par visioconférence)
- Conclusion (M. BASSAGET, Sous-préfet de Barcelonnette)

■ **10h45 – 12h00 : Ateliers d'échanges**

- Les ateliers permettront de réfléchir à « **comment être plus attractif sur notre territoire ?** dans quels objectifs, comment, avec qui et avec quels outils? » (Animés par l'ADRETS et le Pays SUD)

■ **12h00 – 12h30 : Synthèse**

- Restitution et synthèse des ateliers (M. PINEAU du Collectif Ville Campagne)
- Définition des axes prioritaires de travail et calendrier

■ **Buffet**

Merci de nous confirmer votre présence
Pour tout renseignement, contacter le Pays SUD :
Tel : 04.92.81.15.54 – Fax : 04.92.81.15.57 – Mail : c.ser@pays-sud.fr